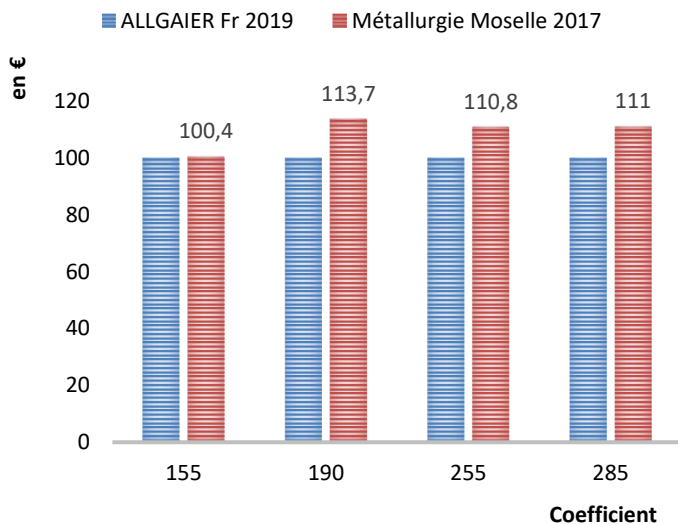




INFOS N°2 - NAO 2020 : volet social

SALAIRE MENSUEL BRUT MOYEN



I- Grille des salaires moyens

A - Comparatif à la moyenne de notre secteur d'activité

En 2019, les salaires moyens chez ALLGAIER France versus ceux de la Métallurgie Moselle se situent comme suit :

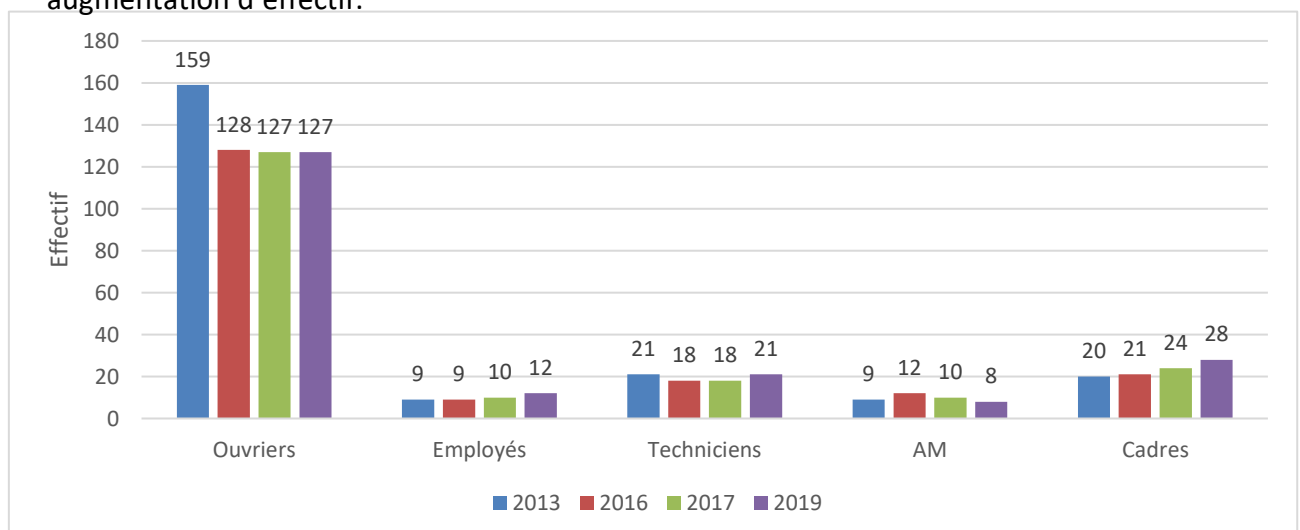
- Coefficient 140 à 155 : proches.
- Coefficient 170 à 190 : inférieurs de 13 %.
- Coefficient 255 et 285 : inférieurs de 11%.

Globalement les salaires ALLGAIER France sont **inférieurs de 0,4 à 13,7 % à ceux du secteur de la Métallurgie, avec un décalage de 2 ans.**

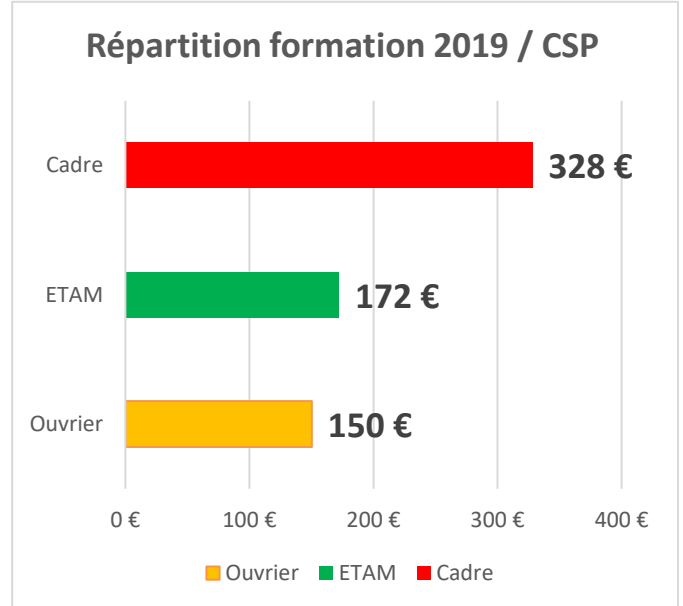
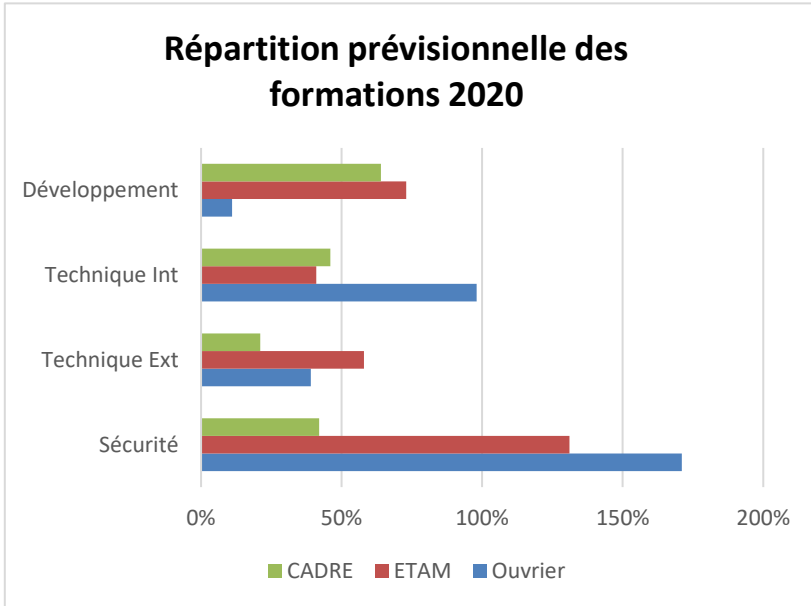
*Enquête sur les salaires réalisée par l'UIMM sur les coefficients de notre champ professionnel.

II- Effectifs

On enregistre une timide augmentation des effectifs, le collège « ouvriers » n'en profite pas (avec un effectif stable), malgré l'augmentation de charge de travail ! **La direction préfère faire fortement appel aux travailleurs intérimaires. Ils représentent en effectif temps plein plus de 30 personnes entre fin 2019 et début 2020.** L'âge moyen des salariés (femmes et hommes confondus) est stable depuis 2019 et se situe autour de 43 ans. L'encadrement profite d'une augmentation d'effectif.



III- Formation 2019 et prévisionnel 2020



L'entreprise privilégie les salariés déjà qualifiés et leur destine des formations techniques liées aux nouvelles technologies, comme : la robotique, les mesures de pièces en 3 dimensions, ... Cependant, il est dommage que les salariés les moins qualifiés soient uniquement orientés sur les formations obligatoires ou sécuritaires (CACCESS, CAUS, SST...). L'employeur a un devoir de formation continue des salariés pour maintenir leur employabilité dans le temps (L6321-1 code du travail).

IV- Synthèse

CADRES

- 1^{er} budget de formation
- Charge de travail importante (218 j)
- Embauches
- Répartition inégale des formations

ETAM

- Effectif en légère augmentation
- Salaires inférieurs à ceux de la Métallurgie
- Budget moyen de formation
- Répartition inégale des formations



OUVRIERS

- Remplacement des départs
- Formation: répartition très inégale
- Réduction de l'écart de salaire sur les premiers coefficients
- Augmentation des intérimaires ETP au lieu d'embauche
- Salaires inférieurs à ceux de la Métallurgie de plus de 10%